



ABAFIM PRESTIGE



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Madame Marije DE GROOT et Madame Marit VAN MIEROP
Demeurants : 1365 Passage La Villedieu 87380 MAGNAC BOURG
Reconnaissent avoir visité le samedi 23 septembre à 13h 00 par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° AF 25401** ci-après désigné :

Maisons isolées , 3 ha situées Impasse Vignevielle 65100 Paréac

La propriété se compose de 6 parcelles : 000 A63 de 6 050 m² + 000 A 65 de 12 590 m² + 000 A 420 de 56 m² + 000 A 418 de 4 829 m² + 000A 49 de 953 m² + 000 A 61 de 7 575 m² pour un total de 32 053 m²

Les soussignées ont pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'elles l'ont souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Elles ont obtenu les réponses aux questions qu'elles ont soulevées et ont pu procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : €

Honoraires d'agence : €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 400 000 €

(en lettres : quatre cent mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante sur la comptabilité du notaire :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **20 000 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **380 000 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

ABAFIM PRESTIGE

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signé au sein d'une étude notariale au plus tard le : 30 octobre 2023

Les différentes parties (acquéreurs et vendeurs) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes , le 28/09/2023

L'acquéreur,
("Offre d'achat soumise
aux présentes conditions")

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
("Acceptation de l'offre
aux présentes conditions")

(1) Condition(s) suspensive(s) :

Obtention d'un prêt relais de 200 000 € et d'un prêt immobilier classique d'un montant de 200 000 € auprès de la banque Crédit Agricole .
Plus un apport personnel pour compléter le projet.